

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 20-21-04

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 20-21 / 09

CONSIDÉRANT les différents profils des candidats formulant des demandes d'admission au baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH);

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du Comité de programme transitoire du baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH);

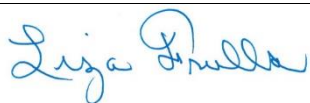
Il est recommandé de moduler les critères d'admission conformément aux Annexes 2 et 3.

PROPOSÉE PAR JASMIN TANGUAY

APPUYÉE PAR JEAN-THOMAS HENDERSON

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



La Directrice générale

Le 30 mars 2021

Date

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires